

CONTACT :



Deledalle ACF

Assurance-Crédit, Affacturage

www.deledalle.com
contact@deledalle.com
Siret 348 916 354 00015
n° Orias 07000653

Tél : 0 320 819 840

Fax : 0 320 737 938

120, Champs-Élysées – 75008 Paris
6 rue de la Poste BP 289 - 59055 Roubaix Cedex 1



CAP EXPORT

Le Complément d'Assurance-Crédit Public
à l'exportation en cas de réduction de limite
de crédit ou de couverture partielle

CAP Export est l'extension à l'export des dispositifs CAP déjà proposés pour vos acheteurs français. Il vous permet d'obtenir une limite de crédit supérieure à celle délivrée par notre Compagnie, en cas de réduction de limite de crédit ou de couverture partielle de vos acheteurs étrangers.

1. A qui s'adresse le CAP Export?

- A tout assuré Atradius travaillant avec des acheteurs étrangers et qui ont reçu une couverture partielle ou une réduction de limite de crédit sur ces acheteurs.
- Ayant un chiffre d'affaires total < à 1,5 milliard d'€ et situé en France métropolitaine et dans les DOM.
- La part française au sens "d'approvisionnement auprès de fournisseurs situés en France ou d'opérations effectuées en France par l'exportateur" des marchandises ou prestations de services exportées doit représenter, pour chaque acheteur, au moins 40% du prix de revient, hors marge.

2. Quels sont les acheteurs concernés par le CAP Export?

Les acheteurs situés dans l'un des pays des zones géographiques 1 à 4 (liste jointe) créés depuis plus de deux ans et qui ne font pas l'objet d'une procédure collective.

3. Quels risques sont couverts par le CAP Export?



4. Comment fonctionne le CAP Export?

Vous pouvez demander une garantie complémentaire export sur un acheteur si le montant d'une de vos limites de crédit a été réduit par Atradius ou si vous recevez un accord partiel sur une demande de garantie.

- Le montant de la garantie CAP Export est au maximum égal à celui de la garantie primaire donnée par Atradius dont vous bénéficiez sur ce même acheteur.
- La garantie CAP Export couvre le montant de la réduction ou la différence entre la limite de crédit demandée et celle accordée sur un acheteur par Atradius.
- Toute garantie complémentaire CAP Export prend effet au jour où elle est accordée et couvre, à compter de cette date, les livraisons effectuées ou prestations réalisées auprès de vos acheteurs éligibles. Elle n'a aucun caractère rétroactif.
- Elle est accordée pour une durée fixe de 3 mois sauf en cas de réduction ou de résiliation par Atradius. A votre initiative, elle est renouvelable à son échéance.

Exemple 1.

Garantie initiale de 120 K€ réduite à 50K€

Montant maximum du CAP EXPORT: 50 K€

Votre acheteur étant en zone 2 (Espagne) avec une durée de paiement inférieure à 90 jours, la prime trimestrielle à payer sera de 312,50 €

Exemple 2.

Demande de limite de crédit initiale de 130 K€ et un accord partiel de 55 K€

Montant maximum du CAP EXPORT: 55 K€

Votre acheteur étant en zone 1 (Pays-Bas) avec une durée de paiement de 120 jours, la prime trimestrielle à payer sera de 550 €

5. Quelles sont les modalités d'indemnisation de CAP Export?

- La quotité d'indemnisation est celle prévue par votre contrat Atradius et ne peut être supérieure à 90% du HT de chaque créance garantie dans le cadre de CAP Export.
- Une seule déclaration de sinistre doit nous être adressée en cas de sinistre pour l'ensemble de vos garanties (limite de crédit Atradius, CAP Export ou CAP+ Export).
- Le maximum d'indemnisation par assuré, toutes garanties CAP Export et CAP+ Export et tous acheteurs confondus, est de 3 millions d'€.

Taux de prime des garanties				
Zone géographique	1	2	3	4
Prime pour une durée de crédit de 90 j. maximum	0,50%*	0,625%*	0,75%*	0,875%*
* Taux trimestriel				
En cas de durée de crédit comprise entre 91 et 180 jours, multiplier les taux ci-dessus par 2.				
En cas de durée de crédit comprise entre 181 et 360 jours, multiplier les taux ci-dessus par 4.				

L'option Cash Access ou délégation de bénéfices

Vous pouvez déléguer au bénéficiaire d'une banque ou d'une société d'affacturage, votre droit à indemnité au titre d'une garantie CAP Export.

6. Quel est le coût de CAP Export?

- Il dépend de la zone géographique à laquelle appartient votre acheteur et de la durée de crédit que vous lui accordez.
- La prime sera calculée et facturée trimestriellement par Atradius sur la base de la limite de crédit CAP Export garantie.
- Elle est payable uniquement par prélèvement automatique.

7. Vous souhaitez bénéficier de CAP Export?

Une simple formalité: nous en faire la demande et nous renvoyer signé l'avenant Export, à votre contrat d'assurance-crédit. Dès sa réception, vous pourrez introduire vos demandes de garanties CAP Export.

- Toute demande de garantie CAP Export doit être introduite séparément pour chacun de vos acheteurs. Les réponses à vos demandes de limites de crédit sont faites en ligne sur Serv@net.
- CAP Export dérogatoire: vous pouvez demander à ce qu'une décision de réduction ou d'accord partiel soit complétée d'une garantie dont le montant relèvera du seul régime de CAP+ Export. Dans ce cas, vous conservez le bénéfice de la garantie primaire qui vous est accordée. (Voir fiche CAP+ Export).

Liste des pays classés par zone géographique			
La "zone 1" inclut 20 pays:	La "zone 2" inclut 42 pays:	La "zone 3" inclut 56 pays:	La "zone 4" inclut 2 pays:
Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chypre, Corée du Sud, Danemark, États-Unis, Finlande, Japon, Luxembourg, Malte, Norvège, Nouvelle Zélande, Pays-Bas, République Tchèque, Slovaquie, Suède, Suisse.	Afrique du Sud, Algérie, Arabie Saoudite, Bahamas, Bahreïn, Botswana, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Émirats A.E.U., Espagne, Estonie, Gabon, Hong Kong, Hongrie, Île Maurice, Inde, Irlande, Islande, Israël, Italie, Koweït, Lituanie, Malaisie, Maroc, Mexique, Namibie, Oman, Panama, Pologne, Portugal, Qatar, Royaume-Uni, Singapour, Slovaquie, Taiwan, Thaïlande, Trinité et Tobago.	Angola, Argentine, Arménie, Arabie Saoudite, Azerbaïdjan, Bangladesh, Béryl, Béné, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, Égypte, Éthiopie, Gabon, Géorgie, Chine, Guatemala, Indonésie, Jamaïque, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Lesotho, Lettonie, Libye, Macao, Maldives, Malaisie, Malawi, Maldives, Monténégro, Mozambique, Niger, Ouganda, Papouasie Nouvelle Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, République Dominicaine, Roumanie, Salvador, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sri Lanka, Swaziland, Syrie, Tancanie, Togo, Turquie, Uruguay, Venezuela, Vietnams, Zambie.	Russie et Ukraine

Les entités prises étrangères situées dans un pays non mentionné sur la liste ci-dessus ne peuvent faire l'objet d'une garantie CAP Export et/ou CAP + Export.

CONTACT :



Deledalle ACF
Assurance-Crédit, Affacturage

www.deledalle.com
contact@deledalle.com
Siret 348 916 354 00015
n° Orias 07000653

Tél : 0 320 819 840
Fax : 0 320 737 938
120, Champs-Élysées – 75008 Paris
6 rue de la Poste BP 289 - 59055 Roubaix Cedex 1



CAP+ EXPORT

Le Complément d'Assurance-Crédit Public à
l'exportation en cas d'annulation ou de refus
de limite de crédit

CAP+ Export est l'extension à l'export du dispositif CAP+ déjà proposé pour vos acheteurs français. Il vous permet d'obtenir une limite de crédit en cas de refus ou d'annulation de limite de crédit sur vos acheteurs étrangers.

1. A qui s'adresse le CAP+ Export?

- A tout assuré Atradius travaillant avec des acheteurs étrangers qui ont fait l'objet d'une annulation ou d'un refus de limite de crédit sur ces mêmes acheteurs.
- Ayant un chiffre d'affaires total < à 1,5 milliard d'€ et situé en France métropolitaine et dans les DOM.
- La part française au sens "d'approvisionnement auprès de fournisseurs situés en France ou d'opérations effectuées en France par l'exportateur" des marchandises ou prestations de services exportées doit représenter, pour chaque acheteur, au moins 40% du prix de revient, hors marge.

2. Quels sont les acheteurs concernés par le CAP+ Export?

Les acheteurs situés dans l'un des pays des zones géographiques 1 à 4 (liste jointe) créés depuis plus de deux ans et qui ne font pas l'objet d'une procédure collective.

3. Quels risques sont couverts par le CAP+ Export?

Les risques de non-paiement, par les clients éligibles, de vos créances export, objet de la garantie CAP Export, et dont la durée de paiement accordée ne dépasse pas 360 jours.

4. Comment fonctionne le CAP+ Export?

- La garantie CAP+ Export peut vous être accordée dans deux cas distincts:
 - lorsqu'à la suite d'une annulation ou d'un refus de limite de crédit par Atradius, vous ne bénéficiez d'aucune couverture sur ce même acheteur.
 - Cap Export dérogatoire: lorsque votre acheteur présente des caractéristiques de risque et de probabilité de défaut limitées et que toutes les conditions de délivrance d'une garantie CAP Export sont réunies (réduction ou accord partiel). Dans ce cas les règles de couverture et de taux de prime CAP+ Export de 1ère catégorie s'appliquent et remplacent celles de CAP Export.
- Le montant de la garantie CAP+ Export qui vous est accordée est lié à l'appréciation par Atradius de l'évolution de la situation chacun de vos acheteurs ainsi que de sa qualité évaluée selon des critères de probabilité de défaut déterminés en accord avec l'Etat.

CONTACT :



Deledalle ACF
Assurance-Crédit, Affacturage

www.deledalle.com
contact@deledalle.com
Siret 348 916 354 00015
n° Orias 07000653

Tél : 0 320 819 840
Fax : 0 320 737 938
120, Champs-Élysées – 75008 Paris
6 rue de la Poste BP 289 - 59055 Roubaix Cedex 1

Exemple 1.

Votre acheteur est belge (zone 1), relève de la 1ère catégorie

Ses fonds propres s'élèvent à 100 k€. Les délais de paiement que vous lui accordez sont de 60 jours.

Montant maximum du CAP+ EXPORT: 300 000€

Selon la règle du plafonnement à 3 fois les fonds propres et dans le cas d'une demande de 300 k €, la prime payée sur une base trimestrielle sera de 2250 €.

Exemple 2.

Votre acheteur est italien (zone 2), relève de la 2ème catégorie:

Ses fonds propres s'élèvent à 75 k€ et vous le facturez à 120 jours.

Montant maximum du CAP+ EXPORT: 200 k€ (maximum de la 2ème catégorie)

La prime payée sur une base trimestrielle sera de 4500 €.

L'option Cash Access ou délégation de bénéfices

Vous pouvez déléguer au bénéfice d'une banque ou d'une société d'affacturage, votre droit à indemnité au titre d'une garantie CAP Export et CAP+ Export.

- Les acheteurs sont répartis en 2 catégories:
 - Pour tout acheteur, le montant maximum de la garantie CAP+ Export est équivalent à 3 fois celui de ses fonds propres ou à défaut 3 fois son capital social dans la limite de 400.000 € pour les acheteurs de 1ère catégorie et de 200.000 € pour ceux de 2ème catégorie.
 - A défaut de référence de fonds propres ou de capital social (entreprise individuelle...), un montant forfaitaire unique de 60.000 € sera retenu pour la garantie CAP+ Export.
- Toute garantie complémentaire CAP Export prend effet au jour où elle est accordée et couvre, à compter de cette date, les livraisons effectuées ou prestations réalisées auprès de vos acheteurs éligibles. Elle n'a aucun caractère rétroactif.
- Elle est accordée pour une durée fixe de 3 mois sauf en cas de réduction ou de résiliation par Atradius. A votre initiative, elle est renouvelable à son échéance.

- Toute demande de garantie CAP+ Export doit être introduite séparément pour chacun de vos acheteurs. Les réponses à vos demandes de limites de crédit sont faites en ligne sur Serv@net.

6. Quel est le coût de CAP+ Export?

- Il dépend de la zone géographique à laquelle appartient votre acheteur et de la durée de crédit que vous lui accordez.
- La prime sera calculée et facturée trimestriellement par Atradius sur la base de la limite de crédit CAP+ Export garantie.
- Elle est payable uniquement par prélèvement automatique.

5. Quelles sont les modalités d'indemnisation de CAP+ Export?

- La quotité d'indemnisation est celle prévue par votre contrat Atradius et ne peut être supérieure à 80% du HT de chaque créance garantie dans le cadre de CAP+ Export.
- Une seule déclaration de sinistre doit nous être adressée en cas de sinistre pour l'ensemble de vos garanties (limite de crédit Atradius, CAP Export ou CAP+ Export).
- Le maximum d'indemnisation par assuré, toutes garanties CAP Export et CAP+ Export et tous acheteurs confondus, est limité à 3 millions d'€.

Taux de prime des garanties				
Zone géographique	1	2	3	4
Prime pour une durée de crédit de 90 j. maximum	1,750%*	1,125%*	1,30%*	1,675%*
*Taux trimestriel				
En cas de durée de crédit comprise entre 91 et 180 jours, multiplier les taux ci-dessus par 2.				
En cas de durée de crédit comprise entre 181 et 360 jours, multiplier les taux ci-dessus par 4.				

7. Vous souhaitez bénéficier de CAP+ Export?

Une simple formalité: nous en faire la demande et nous renvoyer signé l'avenant Export, à votre contrat d'assurance-crédit. Dès sa réception, vous pourrez introduire vos demandes de garanties CAP+ Export.

Liste des pays classés par zone géographique			
La "zone 1" inclut 20 pays:	La "zone 2" inclut 42 pays:	La "zone 3" inclut 56 pays:	La "zone 4" inclut 2 pays:
Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chypre, Corée du Sud, Danemark, États-Unis, Finlande, Japon, Luxembourg, Malte, Norvège, Nouvelle Zélande, Pays-Bas, République Tchèque, Slovaquie, Suède, Suisse.	Afrique du Sud, Algérie, Arabie Saoudite, Bahreïn, Botswana, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, E.A.U., Espagne, Estonie, Grèce, Hong Kong, Hongrie, Ile Maurice, Inde, Irlande, Islande, Israël, Italie, Koweït, Lituanie, Malaisie, Maroc, Mexique, Namibie, Oman, Panama, Pologne, Portugal, Qatar, Royaume Uni, Singapour, Slovaquie, Taïwan, Thaïlande, Trinidad, Tunisie.	Angola, Argentine, Arménie, Arabie Saoudite, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bénin, Brunei, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, Egypte, Éthiopie, Gabon, Géorgie, Ghana, Guatemala, Indonésie, Jamaïque, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Lesotho, Lettonie, Libye, Macao, Malaisie, Madagascar, Mali, Mauritanie, Monténégro, Mozambique, Niger, Ouganda, Papouasie Nouvelle Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, République Dominicaine, Roumanie, Salvador, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sri Lanka, Suède, Syrie, Tancanie, Togo, Turquie, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Vietnam, Zambie.	Russie et Ukraine

Les entreprises étrangères situées dans un pays non mentionné sur la liste ci-dessus ne peuvent pas faire l'objet d'une garantie CAP Export et/ou CAP+ Export.

Atradius
44, avenue Georges Pompidou
92596 Levallois-Perret Cedex
Tél.: 33 (0) 1 41 05 84 84
Fax: 33 (0) 1 41 05 84 85
www.atradius.fr

© 2015 Atradius. 1 02 / 10.10.2015